



Long séjour à l'étranger - demande de naturalisation en cours

Par **lebabalou**, le **07/06/2013** à **00:31**

Bonjour,

Mon arrivée en France date de 1996, j'y ai fait mes études supérieures. Je suis titulaire d'une carte de résident valable jusqu'en 2020 et je suis en CDI depuis la validation de mon diplôme universitaire. La France étant devenue mon pays d'adoption, j'ai fait une demande de naturalisation en début d'année.

Jusqu'ici tout allait bien. Mais pour des raisons personnelles, j'ai décidé de mettre un terme à mon contrat de travail et je souhaiterais en profiter pour partir environ un an dans mon pays d'origine.

Il me semble que la carte de résident n'est pas un frein à ce départ puisque je peux rester jusqu'à 3 ans hors du territoire (merci de me dire si je me trompe !). Mais est-ce un frein à la demande de naturalisation en cours ? Après avoir prévenu la préfecture des changements de situations, sera-t-il possible de revenir si entretien il y a ? Et-ce que la procédure en cours risque de me faire perdre les droits acquis avec la carte de résident ?

Je vous remercie d'avance pour votre aide.